**NFORMATION SUR LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES**

**Nature des données collectées et finalités des traitements**

**FBI Institute**(ci-après« L'organisme de formation ») collecte et traite les données à caractère personnel De nos stagiaires*(nom, prénom, date de naissance, adresse, adresse e-mail, numéro de téléphone, photographies d'identité, photocopie de la carte d'identité,...)* (ci-après les « **Données Personnelles** ») conformément à la réglementation en vigueur.

Le stagiaire est informé que tous les champs à renseigner dans le formulaire d'inscription sont obligatoires et sont strictement nécessaires au traitement de son dossier. Si le stagiaire ne souhaite pas y répondre, l'organisme de formation ne pourra pas l'inscrire, réaliser les prestations de formation, qui lui incombent au titre du contrat.

**Durée de conservation**

Les Données Personnelles collectées sont conservées pendant la durée du contrat et en toute hypothèse pour une durée qui ne saurait excéder deux 5 années après son expiration ou sa résiliation, sauf si

Une durée de conservation plus longue est autorisée ou imposée par une disposition légale ou règlementaire ;

Le stagiaire a exercé, dans les conditions prévues ci-après, l'un des droits qui lui sont reconnus par la législation.

**Destinataires des Données Personnelles**

L'accès aux Données Personnelles est strictement limité aux salariés et préposés de l'organisme de formation, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions.

Le stagiaire est informé qu'afin d'assurer le suivi de son dossier, l'organisme de formation utilise le système FBI Institute où les Données Personnelles peuvent être stockées. FBI Institute ne fait, néanmoins, aucune utilisation des Données Personnelles.

En dehors des cas énoncés ci-dessus, l'organisme de formation s'engage à ne pas vendre, louer, céder ou donner accès à des tiers aux données sans consentement préalable du stagiaire, à moins d'y être contraints en raison d'un motif légitime (obligation légale, lutte contre la fraude ou l'abus, exercice des droits de la défense, etc.).

**Droits du stagiaire**

Conformément aux dispositions légales et règlementaires applicables, en particulier la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiées et du règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, le stagiaire bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de ses données ou encore de limitation du traitement et de définir les directives relatives au sort de ses données à caractère personnel après sa mort. Il peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données le concernant.

Pour toute réclamation, le stagiaire dispose du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL

A l'exclusion du droit de réclamation auprès de la CNIL, le stagiaire peut, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer ses droits en contactant Marcel BERGER